

## Un lifting estival pour nos voiries



Chemin de Rignieux VC25 (Monthoz)



Chemin de Champ Rion (Mollon)



Chemin du Buchin



Chemin des Bozonnière (Mollon)



VC10 Chemin de La Grande Croze (Villieu)

A leur retour de vacances, beaucoup ont du être surpris en empruntant le chemin de leur maison. Profitant de la diminution de circulation en période estivale, la voirie s'est vue appliquer un véritable lifting. Un petit air de jeunesse, oublié depuis longtemps.

Sur ces secteurs, trous et bosses ont disparu pour une meilleure sécurité. Nous avons également profité de ces travaux pour traiter le ruissellement et le captage des eaux pluviales.

Si ces travaux ont considérablement amélioré les conditions de circulation, ils ne doivent pas nous inciter à rouler plus vite. Restons vigilants et roulons prudemment.

Bonne route à tous !

## Editorial



Eric BEAUFORT  
Maire

Mardi 28 juillet 2009, une centaine de caravanes des gens du voyages ont investi notre stade municipal de Villieu, s'installant sans autorisation sur les terrains de foot, dans la zone de protection des puits de captage servant à alimenter environ 1500 personnes des communes de Meximieux, Pérourges, Bourg-Saint-Christophe et Villieu-Loyes-Mollon. Compte tenu du risque de pollution lié aux rejets d'un camp regroupant environ 500 personnes, nous avons alerté la préfecture et lancé parallèlement une action auprès du tribunal de grande instance de Bourg en Bresse en vue d'obtenir l'expulsion des intrus.

Malheureusement, l'action initiée dès le 29 juillet 2009, appuyée par constat d'huissier, n'a pu passer en jugement que le 4 août pour donner lieu à une ordonnance d'expulsion le 5 août.

Par manque de force de l'ordre, cette ordonnance immédiatement exécutoire dans les textes ne l'était pas dans les faits, la préfecture accordant aux gens du voyage un sursis jusqu'au 8 août.

Devant la position ferme de la Mairie, leur départ effectif intervenait le 7 août au matin soit 11 jours après leur arrivée. Il est bien entendu que cela est mieux que la durée de leur séjour initialement prévu de 14 jours mais, vu l'énergie dépensée, l'exécution de la procédure est très décevante.

Cette occupation n'est pas sans conséquences financières. Outre les dépenses de procédure, la remise en état des terrains de foot va représenter pour le budget communal un préjudice important estimé entre 15 et 20 000 €.

Compte tenu de la compétence de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (CCPA) concernant la réalisation des aires de grands passages destinés aux gens du voyage, la commune a sollicité et obtenu lors du conseil communautaire du 26 septembre dernier, une aide de 50 % des dépenses plafonnée à 10 000 €. Les travaux de réfection du stade vont donc commencer très rapidement afin de permettre aux jeunes footballeurs de réintégrer leurs terrains d'entraînement.

Parallèlement des travaux de protection contre l'intrusion sont d'ores et déjà lancés.

J'espère que ces quelques lignes vous éclaireront sur les difficultés que rencontre les municipalités à résoudre ce type de désagréments.

A bientôt.

# Rentrée scolaire 2009



Classe de madame Mme DUTHION Sylvie - maternelle petite section - Loyes

Jeudi 03 septembre 2009 a eu lieu la rentrée scolaire, comme dans la plupart des communes de France. 135 enfants ont rejoint les deux écoles maternelles : 50 élèves à Loyes et 85 à Villieu.

Le groupe scolaire primaire quant à lui compte cette année 229 enfants. Ses ateliers informatiques ont été restaurés, et mis au goût du jour, grâce à la donation par la Ville de Lyon de matériels, certes d'occasion, mais plus récents et plus performants que ceux qui étaient déjà installés. Cela permettra aux

enfants utilisateurs d'acquérir des bases informatiques solides.

Pour parfaire ce "petit coup de jeune", la municipalité a débloqué un budget de plus de 6000 euros et mis à la disposition des instituteurs un photocopieur couleur.

A l'heure de l'Internet, des téléphones mobiles, des lecteurs MP3 et autres avancées technologiques, il est bien naturel que l'entrée, aujourd'hui inévitable, de nos enfants dans ce monde du "high-tech" se fasse à l'école dans les meilleures conditions.

## Un soutien scolaire pour les enfants "des Planètes"

Rappelons-nous ! Le bâtiment de l'ancienne mairie et de l'ancienne école de Mollon a été transformé en Maison d'Enfants : "Les Planètes".



Maison des Enfants "Les Planètes" à l'entrée de Mollon

L'établissement accueille tout au long de l'année, en internat, pour une durée de quelques mois à plusieurs années en fonction de l'évolution des situations, 19 garçons et filles de 6 à 16 ans, domiciliés dans le département, en difficulté ou en danger dans leur famille ou dans leur milieu de vie. Sauf exceptions, les liens avec les familles sont maintenus et ces dernières sont associées au travail effectué.

Pour mener à bien sa mission, l'institution dispose de personnels salariés (éducatif, technique et administratif) et de moyens financiers alloués par le Conseil Général. Les enfants accueillis sont normalement inscrits dans les établissements scolaires des environs. Mais ils sont en grande souffrance, en manque de confiance et de repères et ont besoin d'être accompagnés et soutenus, notamment dans les apprentissages sociaux et scolaires.

Malgré sa bonne volonté et son énergie, le personnel en place, en nombre limité, ne peut pas aider les enfants à faire leurs devoirs autant qu'il le faudrait. C'est pour cela que, depuis quelques mois, quatre bénévoles de notre commune donnent un peu de leur temps pour aider, épauler et accompagner certains de ces enfants.

Constat est fait qu'il serait nécessaire que cette aide soit renforcée par la venue d'autres volontaires. Si vous vous sentez concernés et si vous avez régulièrement un peu de temps à consacrer à ces enfants, faites-vous connaître auprès de la direction de l'établissement : 183 Grande Rue à Mollon - tél. : 04 74 35 47 02

Des renseignements peuvent être pris auprès de Mme et M. Chassagnette à Villieu au 04 74 61 42 28.

## Vive les conscrits !

Le 12 septembre, les classes en 9 et en 4 se sont retrouvées pour une journée placée sous le signe de la bonne humeur. Petits et grands ont ainsi pu défilé ensemble sous un beau soleil.

Nous tenions à remercier tous les participants sans qui cette manifestation n'aurait pu avoir lieu ainsi que les mamans présentes pour encadrer les enfants pendant la décoration du char et du tracteur. Merci également à la municipalité et au Club des Jeunes pour le traditionnel et convivial pot de l'amitié.



## Bienvenue aux nouveaux Le 1340



Le bar de Villieu s'appellera désormais ainsi, en référence au moteur de Harley-Davidson. Bar mais aussi snack, vous pourrez y prendre un hot-dog, un panini, des frites maison etc. Franck, le nouveau propriétaire des lieux, vous proposera même très bientôt des plats cuisinés à emporter sur commande (renseignez-vous au 04 37 86 02 42). Il souhaite que son établissement soit à son image : jeune, dynamique et très sympa. Ouvert de 7 h 30 à 1 h.

## ND Coiffeur Créateur



N'ayez plus peur mesdames ! Nicolas s'occupe de vous ; Ou plus exactement de vos cheveux. Vous pourrez donc toujours venir vous faire belles dans son salon entièrement refait. Successeur de Mme Convert il vous accueille de 9 h à 19 h du mardi au vendredi et de 8 h 30 à 17 h le samedi. Ne soyez pas jaloux messieurs, assisté par Lucile, qui travaillait déjà dans le salon, il saura aussi prendre soin de vos cheveux.

## Art et culture : vers un souffle nouveau

Mardi 22 septembre, une vingtaine de personnes a participé à l'assemblée générale d'Art et culture. L'association a exposé ses projets pour la nouvelle saison. Parmi eux :

- ♦ la poursuite des carnets de voyage (qui ont repris le 13 octobre à l'auditorium, avec un reportage sur la Namibie) ;
- ♦ un concert du groupe irlandais Sanie bread le 27 mars pour la Saint-Patrick, au centre Innovance ;
- ♦ un stage de découverte de "Qi Gong" animé par Pierre-Ange Marino de l'association lyonnaise Budo tradition culture, le 10 avril à la Maison Pour Tous de Mollon (MPTM) ;
- ♦ un concert Rock le samedi 29 mai au centre Innovance.

Les autres projets sont à confirmer comme le concert de rock au centre Innovance en mai et la venue de musiciens de l'orchestre de Lyon en juin, à l'église de Mollon.

Douze personnes se sont proposées pour siéger au conseil d'administration : Serge Perozzo, Christelle Camelet, José Dominguez, Sandrine Nicolas, Olivier Rigaud, Mireille Carron, Jeanne Beaufort, Monique Thuaud, M. et Mme Franck Faipot, Frédérique Fraud et Richard Guillemaud.

Un nouveau bureau a vu le jour : présidente, Sandrine Nicolas ; vice-président, Olivier Rigaud ; secrétaire, Christelle Camelet ; secrétaire-adjointe, Frédérique Fraud ; trésorier, Olivier Rigaud ; trésorier-adjoint, José Dominguez.

## Une habitante de VLM sur TF1

Dominique DOUSSET, maman du jeune Ludovic, artiste aveugle de 18 ans, est invitée par la chaîne télévisée TF1, à venir parler du handicap rare de son fils dans l'émission "A tout coeur" présentée par Carole ROUSSEAU.

Au-delà du fait que cette personne soit une habitante de notre commune, nous vous invitons à regarder la diffusion de cette émission le vendredi 23 octobre à 22 h 50. Vous entendrez son témoignage et découvrirez la vie de cette mère qui se bat chaque jour pour son fils. Ce combat, elle le décrit dans son livre "La semaine de huit jours", paru aux éditions "Récit privé édition".

## Trouvé / Perdu

### Vous avez vu ou recueilli un animal errant

Contactez la mairie au 04 74 61 04 60 ou la Police Municipale au 04 74 34 99 58. En dehors des heures d'ouverture vous pouvez appeler les pompiers au 18.

### Vous avez perdu un animal

Pévenez la mairie au 04 74 61 04 60 ou la Police Municipale au 04 74 34 99 58 ou contactez le refuge SPA de La Richardière à Dompierre sur Veyle au 04 74 30 35 75.

## Voter est un droit !

Vous avez emménagé sur la commune en cours d'année.

### Avez-vous pensé à vous inscrire sur les listes électorales ?

Cela vous épargnera, pour voter, de vous déplacer jusqu'à votre ancien lieu de résidence.

Présentez-vous en mairie avant le 31 décembre 2009 accompagné d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

L'entretien de votre propriété  
Espaces verts  
Nettoyage des vitres  
Nettoyage haute pression  
Prestations de petit bricolage

**Planet services**  
services à domicile

59 rue de l'église - Villieu

**Tél: 04 74 61 34 75**

Entreprise de maçonnerie

SARL **J - MÉNAND**

Rénovation - restauration

**04 74 61 02 85**

1049 avenue Charles de Gaulle  
01800 Villieu-Loyes-Mollon  
Fax. : 04 74 61 25 75

**Descollonges Régis**  
Maçonnerie Générale  
(anciennement Paul Tarkin)

**04 74 46 77 91**  
**06 20 25 41 99**

Chemin de Chavagneux  
01800 Villieu-Loyes-Mollon

Travaux neufs  
et restaurations

Terrassement  
murs de clôture  
piscine, terrasse

**AutoMaTec**  
PRÉSENCE

Portes de garage  
Portails  
Automatismes

☎ 04 74 46 33 92  
01800 Mémieux

## Dépôt interdit

L'arrêté municipal du 13 mai 2009 interdit l'apport et le dépôt de tous types de matériaux et de remblais et notamment les gravats, terres et végétaux (liste non exhaustive), à l'intérieur du périmètre des zones rouges (Rg) du Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles\* (notamment les risques d'affaissement et de glissement de terrain).

En cas de dépôt non autorisé et après mise en demeure, des travaux d'enlèvement d'office pourront être ordonnés par l'autorité investie du pouvoir de police municipale. Ils seront effectués aux frais du responsable ou du propriétaire du terrain conformément à l'article L 541-3 du code de l'environnement.

Les infractions au présent arrêté seront constatées et réprimées conformément aux lois et règlements en vigueur.

\*Ce plan peut être consulté en mairie

## Une commune plus belle ou une ville poubelle ?

Depuis quelques temps, il a été constaté une augmentation du dépôt anarchique d'ordures ménagères sur les trottoirs.

Jusqu'à présent, le policier municipal se contentait de distribuer des avertissements aux propriétaires des sacs. Dorénavant, un arrêté municipal permet de verbaliser d'une amende de 35 € toute personne qui ne respectera pas les règles de présentation des ordures ménagères en vue de leur collecte. Il est rappelé que les sacs noirs doivent être sortis le jour de la collecte (tous les mercredis) ou au plus tôt la veille à partir de 19 h. Les sacs jaunes doivent être sortis de la même manière mais un mercredi sur deux suivant un calendrier établi à l'année. Tout sac non collecté doit être récupéré par son propriétaire le plus rapidement possible. Passé un délai de 24 h, il sera considéré comme déchet à l'abandon et donc verbalisable.

## Agenda

### Le Sou des écoles - Repas dansant

Samedi 17 octobre - Centre Innovance

Un apéritif d'offert

Réservation au 04 74 34 01 67 ou 04 74 46 76 94

### Dimanche 18 octobre

Loto - Ensemble musical

Centre Innovance

Renseignements : Jean MENAND  
04 74 61 12 35

### Samedi 24 octobre

Concours de belote - ADVLM

Salle des fêtes

Renseignements : Maurice HUNT  
04 74 37 05 66

### Samedi 7 novembre

Fabrication et vente de boudin

Société de chasse

Place Saint-Pierre

et repas à 12 h Salle des fêtes

Renseignements : Régis CHAVAL  
04 74 61 79 16

### Mardi 10 novembre

Assemblée Générale - AEP

Cure de Villieu

Renseignements : Jean-Paul GAY  
04 74 35 45 13

### Mercredi 11 novembre

Cérémonie commémorative

9 h 15 Mollon

9 h 30 Loyes

9 h 45 Messe à Villieu

10 h 45 Villieu

Vin d'honneur à l'issue des célébrations

Centre Innovance

Renseignements : Mairie

04 74 61 04 60

### Dimanche 15 novembre

Sainte Cécile

Messe en présence de la chorale

Viva la musica accompagnée de

l'Ensemble musical

Repas et thé dansant

12 h - Centre Innovance

Renseignements : Jean MENAND  
04 74 61 12 35

### Samedi 21 novembre

Repas dansant - Club rencontre

Centre Innovance

Renseignements : Michel VALLET  
04 74 35 47 95

### Samedi 5 décembre

Fête des lumières - Comité des fêtes

place St-Pierre

Renseignements : Michel BOZZACO  
06 13 86 67 53

### Classes en 0 ! Juin ou septembre ?

Classards, pensez à venir vous présenter en mairie pour organiser et définir les dates de vos prochaines festivités.

## Info mairie

A compter du 1<sup>er</sup> octobre 2009 il n'y aura plus de distribution de sacs noirs ou sacs jaunes en cours d'année. Seuls les nouveaux arrivants venant en faire la demande en mairie, pourront les obtenir sous un délai d'un mois environ.

## Carré vert

### Echo, éco-citoyen ! Danger : Ambroisie !

#### Le saviez-vous ?

Rhinites, trachéites, asthmes, eczéma, conjonctivites ! Environ 10 % de la population Rhône-Alpine touchée chaque été ! 1 milliard d'euros de dépenses médicales depuis 10 ans !

Un pied d'ambroisie donne 1 million de grains de pollen. Cinq grains par mètre cube d'air suffisent pour déclencher une allergie.

L'arrêté préfectoral du 16 février 2009 donne obligation aux propriétaires d'éliminer l'ambroisie avant sa floraison.

Les graines d'ambroisie ne sont pas pourvues de dispositifs habituels permettant leur dissémination par le vent et les animaux. C'est essentiellement l'activité humaine qui favorise leur développement.

#### Nos plages sont concernées !

L'ambroisie se développe toujours sur les dépôts de remblais en bordure de rivière. Les terres sont contaminées par les engins, de plus, en retournant la terre, on fait remonter les graines permettant leur germination. Les crues de la rivière font le reste. Le 12 septembre lors du nettoyage de la plage de Mollon, les amis de la rivière ont arraché 58 pieds d'ambroisie, mais ont du laisser un secteur de plus de 1000 m<sup>2</sup> envahi à plus de 3 pieds par m<sup>2</sup>.

## Du nouveau en mairie !



Arrivée en août dernier, Isabelle AYEL a pour mission principale, la coordination et l'organisation interne des différents services de la mairie.

Toute l'équipe municipale lui souhaite la bienvenue et espère qu'elle trouvera satisfaction à travailler pour notre commune.



Comme vous avez pu le lire dans le Progrès, Pierre-Henri JOURNET a démissionné de ses fonctions d'adjoint.

Il a néanmoins souhaité poursuivre son travail au sein de l'équipe municipale et a donc conservé le poste de Conseiller.

C'est Alain GONARD qui, après avoir été élu à la majorité par le Conseil Municipal, devient Adjoint au Maire.



## Cédric JACQUET SARL

- Charpente • Couverture • Zinguerie • Menuiserie
- Agencement intérieur • Salle de bain • Cuisine

☎ 04 74 61 12 68 - 06 88 41 61 33

Zone d'activité sous la Gare

01800 VILLIEU-LOYES-MOLLON - Fax : 04 74 61 12 67

